



MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES DAJI 2018/2019



SOMMAIRE

1. CFBB
2. Titre VIII
3. Divers

2. Joueur d'Intérêt Général (JIG)

Préconisations CFJ

- Création d'un **Titre VIII** dans les Règlements Généraux sur le **JIG** et définissant les points suivants :
 - **Définition** JIG
 - Règles de participation et de qualification
 - Charte d'engagement des clubs et des joueurs
 - Missions et compétences de la **Commission CF/PN**
 - Liste des documents à produire par les clubs dans le cadre du contrôle financier de leur activité
 - Formation
 - CCG
- **Acceptation/Refus**
- **Préciser** les points réglementaires suivants:
 - Harmonisation pour les **régularisations** du statut CF-PN **au-delà du 30 novembre**
 - Prévoir dérogation générale pour les **joueurs/joueuses ayant un contrat aspirant ou stagiaire en LNB ou enregistré par la CCG**

3. Divers

- Préconisations CFJ : Précision de l'**article 517** Règlements Généraux :
 - Application stricte de la réglementation FIBA quant aux règles du jeu
 - Transposition pour les autres règles avec possibilité de modulation au regard des dispositions nationales en vigueur **Acceptation/Refus**
- **Article 121** Règlements Généraux : membres de droit et composition des commissions indépendantes
 - Étendre à toutes les commissions indépendantes
 - Etendre aux CD et LR **Acceptation/Refus**
- **Délégué de club** : interdire cette fonction aux **mineurs** ?
- **Gratuité d'accès** pour les membres du Comité Directeur de la FFBB aux rencontres : définir le périmètre de ces rencontres



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80